



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER
COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,
J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 19 décembre 2024 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'**ordre du jour** est le suivant :
Validation procès-verbal du 17 octobre 2024

- ◆ DECISION : Renouvellement ligne de trésorerie
- ◆ DM n°2 : fonctionnement et investissement
- ◆ DM n°4 : production immobilisée travaux du Centre Médical
- ◆ Centre médical : Modification de la durée du Prêt Caisse des dépôts et consignations
- ◆ DLVA approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- ◆ Participation employeur prévoyance des agents
- ◆ Fixation de la rémunération des agents recenseurs
- ◆ Ouverture des crédits d'investissement avant vote budget primitif 2025
- ◆ Modification des statuts du PNRL

- ◆ Informations et questions diverses :
 - ❖ PNRL : aménités rurales
 - ❖ Centre aéré : proposition 2025

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Fait à La Brillanne, le 14 décembre 2024
Le maire
Jean-Charles BORGHINI

